

**Conférence générale****Vingtième session**Vienne, 27 novembre-1^{er} décembre 2023

Point 21 de l'ordre du jour provisoire

**Activités de l'ONUDI relatives à la Déclaration ministérielle
de Vienne en faveur des pays les moins avancés****Activités de l'ONUDI en faveur des pays les moins avancés****Rapport du Directeur général**

En application de la résolution GC.19/Res.3 relative à la Déclaration ministérielle de Vienne en faveur des pays les moins avancés (PMA), le présent document fournit des informations sur la suite donnée à cette résolution et sur les activités qui ont été entreprises et les manifestations qui ont été organisées en faveur de ces pays.

I. Introduction

1. La cinquième Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés, qui s'est tenue en mars 2022, a adopté le Programme d'action de Doha pour les pays les moins avancés 2022-2031. La deuxième partie de cette conférence s'est tenue en mars 2023, à Doha (Qatar). Le Programme d'action de Doha présente les engagements renouvelés et renforcés pris par les PMA pour éradiquer l'extrême pauvreté ; assurer un relèvement rapide, durable et inclusif après la pandémie de COVID-19 ; renforcer la résilience ; renforcer les marchés du travail ; faciliter la sortie de la catégorie des PMA ; améliorer l'accès au financement ; exploiter les atouts de la science, de la technologie et de l'innovation ; promouvoir l'entrepreneuriat fondé sur la technologie ; encourager la transformation structurelle ; et atteindre les objectifs de développement durable (ODD), grâce à un partenariat mondial pour le développement durable.

2. L'ONUDI a toujours soutenu les efforts d'industrialisation des PMA. Son cadre de programmation à moyen terme 2022-2025 s'attache notamment à répondre aux besoins des PMA. Sachant que 33 PMA se trouvent en Afrique et 12 dans la région Asie-Pacifique, les activités de l'ONUDI tiennent compte de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique, ainsi que de l'approche de la coopération industrielle Sud-Sud et triangulaire et du rôle mondial de la réforme du système des Nations Unies pour le développement.

Pour des raisons de durabilité, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir se référer aux versions électroniques de tous les documents.



3. Lors de la dix-neuvième session de la Conférence générale, les États Membres ont demandé à l'ONUDI d'appuyer la cinquième Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés. Se concentrant sur les enjeux liés à l'industrie, la transformation économique structurelle et les ODD, l'ONUDI a participé à des réunions officielles de haut niveau, a aidé à organiser les forums du secteur privé et de la jeunesse, a organisé une exposition et cinq événements parallèles pour plaider en faveur des PMA, et a stimulé les discussions sur la mise en œuvre du Programme d'action de Doha, et l'accélération de la réalisation des ODD. Lors de la cinquième Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés, le Directeur général de l'ONUDI a lancé un appel en faveur d'un nouvel arrangement pour les PMA, fondé sur l'allègement de la dette et un accès équitable aux marchés financiers, d'investissements dans le développement des infrastructures pour l'agriculture, l'énergie durable et la protection du climat, et d'un meilleur accès au financement de la lutte contre le changement climatique. L'ONUDI et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ont lancé l'Accélérateur de la transformation des systèmes agroalimentaires, programme mondial d'aide à la transformation de ces systèmes dans 15 pays à travers le monde.

4. À la demande des États Membres, l'ONUDI a lancé en 2022 un processus de consultation qui a abouti à l'actuel projet de stratégie opérationnelle pour les PMA 2022-2031, qui sera présenté pour adoption à la dixième Conférence ministérielle des PMA de l'ONUDI et soumis pour examen à la vingtième session de la Conférence générale de l'Organisation. Le projet de stratégie intègre les six domaines d'activité du programme d'action de Doha et envisage des PMA structurellement transformés, dotés d'une industrie résiliente face aux changements climatiques, d'un secteur agroalimentaire et d'un secteur privé florissants, d'une main-d'œuvre qualifiée et d'une intégration dans les chaînes de valeur régionales et mondiales pour une utilisation équitable et responsable des ressources et une prospérité durable de la population.

II. Contribution au développement des pays les moins avancés

5. L'ONUDI a aidé les PMA à sortir de cette catégorie grâce à son approche multidimensionnelle et à ses partenariats avec de multiples parties prenantes. De janvier 2022 à août 2023, 206 projets de coopération technique (CT) avec un budget de 332,3 millions de dollars étaient en cours dans les PMA. Pour la seule année 2022, la fourniture de CT aux PMA s'est élevée à 41,9 millions de dollars, et 54,3 millions de dollars ont été mobilisés auprès de divers donateurs pour des activités futures dans ces pays. Les partenaires financiers sont notamment l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la Norvège et la Suède, ainsi que l'Union européenne et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Étant donné que le Programme d'action de Doha et ses six domaines d'activité ont constitué le principal cadre d'orientation des activités de l'ONUDI au cours des deux dernières années, le présent rapport suit la même structure.

a) Investir dans le capital humain

6. L'ONUDI reste déterminée à renforcer le développement des compétences industrielles par l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), la promotion de l'esprit d'entreprise, l'autonomisation des femmes et des jeunes, le soutien aux industries locales de la santé et la bonne gouvernance industrielle dans les PMA. En 2022, plus de 23 000 personnes (environ 35 % de femmes et 45 % de jeunes), 6 500 entreprises et environ 300 institutions dans les PMA ont acquis des connaissances dans différents domaines techniques, y compris la promotion de l'esprit d'entreprise et le développement de start-ups. Les projets d'EFTP au Libéria, en Sierra Leone, au Soudan et en Zambie constituent des exemples de pratiques optimales. Le pôle de créativité lancé en Éthiopie par l'ONUDI a soutenu 183 entreprises à ce jour. L'ONUDI a aussi fourni des services de conseil stratégique aux PMA. Le *Rapport sur le développement industriel 2022* et l'*International*

Yearbook of Industrial Statistics 2022 de l'Organisation, notamment, sont axés plus particulièrement sur les PMA afin d'améliorer les processus d'élaboration des politiques industrielles dans ces pays.

b) Exploiter les atouts de la science, de la technologie et de l'innovation

7. En octobre 2022, l'ONUDI a renforcé le Programme mondial d'innovation par les technologies propres, doté de 25 millions de dollars, couvrant 16 pays, y compris des PMA. Ce programme soutient les innovations locales ayant un impact sur le climat et conçues par des start-ups et de petites et moyennes entreprises (PME). En 2023, jusqu'à 75 solutions fondées sur les technologies propres auront bénéficié de services d'accélération commerciale et de facilitation des investissements, ce qui devrait permettre de réduire de 135 000 tonnes les émissions de CO₂. En mai 2023, le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'ONUDI ont lancé le mécanisme Accelerate-to-Demonstrate (A2D) (accélérer pour démontrer), doté de 65 millions de livres sterling, afin d'encourager l'innovation en matière d'énergie propre.

8. Pour soutenir la science, la technologie et l'innovation au niveau national, l'ONUDI travaille avec les PME en tant que moteurs de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté. En 2022, elle a soutenu la création de 111 start-ups et de plus de 150 nouvelles entités et a aidé quelque 700 entreprises à améliorer leurs pratiques de gestion. Les entreprises et entités bénéficiaires ont mis au point quelque 70 nouvelles technologies et en ont adopté 120 grâce aux initiatives de l'ONUDI. Certains des projets exécutés par l'ONUDI comprenaient un élément visant à favoriser le développement de l'agrotechnologie pour la croissance économique dans le sud et le centre de la Somalie, en répondant aux besoins locaux en matière de mécanisation, d'exploitation et de maintenance des anciens équipements agro-industriels, ainsi qu'une assistance technique visant à moderniser l'industrie éthiopienne du cuir et des produits en cuir.

c) Appuyer la transformation structurelle

9. Grâce à des services de coopération technique destinés aux secteurs alimentaire et non alimentaire, l'ONUDI aide les PMA à ajouter de la valeur à leur production agricole et à créer des emplois non agricoles dans les communautés rurales, contribuant ainsi au développement économique rural et à la transformation structurelle. Elle a aidé l'Éthiopie et le Sénégal à créer des parcs industriels et à mobiliser des ressources et des partenariats à grande échelle. En Afrique, elle collabore avec la Commission de l'Union africaine sur le programme commun d'agroparc africains.

10. L'ONUDI aide les PMA à améliorer leur efficacité énergétique et à accéder à une énergie propre et abordable, notamment par l'intermédiaire de l'accélérateur d'efficacité énergétique industrielle. L'initiative de décarbonisation industrielle poussée, coordonnée par l'ONUDI et codirigée par l'Inde et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, a permis jusqu'à présent de réaliser des économies de 600 millions de dollars et de contribuer à une réduction d'environ 11,5 millions de tonnes des émissions directes de CO₂. L'ONUDI s'est associée au FEM et à des prestataires de services locaux pour installer des réseaux d'énergie solaire en Gambie et des petites centrales hydroélectriques dans des zones rurales de Madagascar.

d) Développer les échanges internationaux des pays les moins avancés et renforcer l'intégration régionale

11. En 2022, les institutions et les organes gouvernementaux des PMA ont adopté plus de 40 nouvelles normes, et environ 30 nouvelles lignes directrices sur la qualité, la sécurité et la responsabilité des entreprises ont été élaborées avec l'aide de l'ONUDI. L'Organisation a lancé le programme de conformité en matière de normes et de qualité pour la République-Unie de Tanzanie, avec un financement de l'Union

européenne, et le programme d'accès au marché mondial pour l'Éthiopie et le Mozambique, avec un financement de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement, afin d'aider les microentreprises et petites et moyennes entreprises à améliorer leur accès aux marchés, de stimuler la compétitivité des pays et de renforcer la protection des consommateurs. Une assistance similaire a été fournie à l'Angola, au Mozambique, au Népal et au Timor-Leste. L'ONUDI a aussi soutenu le programme de renforcement de la compétitivité en Afrique de l'Ouest, mis en œuvre dans 16 pays d'Afrique de l'Ouest, en dirigeant la composante régionale du programme et les projets nationaux en Gambie, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Sénégal et en Sierra Leone.

12. L'ONUDI a aidé les communautés économiques régionales d'Afrique à créer et à exploiter des centres régionaux d'énergie durable, qui promeuvent des marchés intégrés et inclusifs pour les produits et services liés à l'énergie durable. Deux centres sont situés dans des PMA, à savoir l'Angola et l'Ouganda. En outre, le programme régional sur l'éclairage et les appareils à haut rendement énergétique, dirigé par l'ONUDI, a progressé de manière significative dans l'élaboration et l'adoption de normes minimales régionales de performance énergétique pour l'éclairage et les appareils dans la Communauté de développement de l'Afrique australe et la Communauté d'Afrique de l'Est¹. Une fois appliquées au niveau national, les normes harmonisées auront un impact positif sur plus de 450 millions de consommateurs d'énergie africains.

e) Parer aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement, faciliter le relèvement après la pandémie de COVID-19 et renforcer la résilience face aux chocs futurs

13. En 2022, l'Organisation a contribué à une réduction de 425 221 tonnes d'émissions d'équivalent CO₂ et d'environ 70 tonnes de polluants dans les PMA. Le projet mondial axé sur le renforcement de l'engagement et de l'action du groupe des PMA en matière de changement climatique a permis de renforcer les structures institutionnelles et l'accès au financement de l'action climatique pour les PMA. En 2023, l'ONUDI a lancé un projet pour soutenir le programme pour l'innovation en matière d'adaptation du FEM, afin de rassembler, discuter, gérer et diffuser les enseignements et les connaissances générés par les projets d'innovation en matière d'adaptation mis en œuvre dans le cadre du programme grâce à la création d'une communauté de pratique numérique sur les fonds d'investissement, l'incubation des microentreprises et petites et moyennes entreprises et les mesures de l'impact de l'adaptation aux changements climatiques.

14. Au niveau national, l'initiative sénégalaise de gestion durable des villes contribue aux pratiques d'urbanisme durable. L'ONUDI soutient le Bangladesh pour l'utilisation durable du plastique et la prévention des déchets marins. Au Cambodge, en Gambie et au Soudan, l'Organisation renforce les capacités institutionnelles pour l'exploitation durable des pêches. Elle soutient aussi la Zambie dans l'utilisation durable des ressources en eau, par l'intermédiaire d'un programme de formation de techniciens spécialisés dans le domaine de l'eau. À Sao Tomé-et-Principe, elle a aidé le gouvernement à mobiliser des fonds auprès du FEM et du Fonds vert pour le climat pour soutenir la transition énergétique vers les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

f) Solidarité internationale et partenariats mondiaux redynamisés

15. L'ONUDI s'est associée à la Banque mondiale et au Centre du commerce international pour mettre en œuvre le programme ACP Business-Friendly, qui a aidé des PMA tels que l'Éthiopie, le Sénégal et la Zambie à améliorer la promotion des

¹ Les pays bénéficiaires du programme comprennent des PMA tels que l'Angola, le Burundi, les Comores, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, le Mozambique, l'Ouganda, la République démocratique du Congo, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda, le Soudan du Sud et la Zambie.

investissements. En partenariat avec d'autres entités des Nations Unies et avec le soutien financier du Cadre intégré renforcé, l'ONUDI a organisé une masterclass sur la préparation et l'évaluation des projets d'investissement dans le contexte du programme de développement des capacités destiné aux organismes de promotion des investissements des PMA. Des fonctionnaires de haut niveau et de niveau intermédiaire des institutions d'investissement et des ministères de 40 PMA ont reçu une formation concernant l'investissement étranger direct durable et de qualité. Dans le cadre du programme pour l'innovation en matière d'adaptation du FEM, l'ONUDI collabore avec le groupe de réflexion Earth Security pour lancer un mécanisme mondial de mobilisation des investissements du secteur privé dans des solutions fondées sur la nature et une meilleure résilience aux changements climatiques des communautés côtières dans 13 PMA².

16. L'ONUDI travaille aussi avec les entreprises. En Éthiopie, elle a mis en œuvre, dans le cadre d'un partenariat public-privé, un projet qui a permis d'accroître la productivité, la qualité et la durabilité des exportations de café. Le réseau de bureaux de promotion des investissements et de la technologie de l'ONUDI contribue à mettre en relation les investisseurs et les fournisseurs de technologie, y compris dans les PMA.

17. Les programmes de partenariat pays (PCP) de l'ONUDI ont continué à mobiliser des investissements pour le développement industriel au niveau national. En 2022-2023, six PCP sont à différents stades de formulation et de mise en œuvre pour des PMA³. En outre, six programmes de pays sont en cours de mise en œuvre⁴ et huit autres sont en cours de formulation⁵.

18. L'ONUDI a coorganisé le dix-septième Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique et la session extraordinaire sur la Zone de libre-échange continentale africaine en novembre 2022, et a animé 13 événements parallèles. Par la suite, elle a contribué à l'élaboration du plan d'action visant à mettre en œuvre les résultats du sommet, qui en est actuellement à sa phase de démarrage.

19. L'ONUDI continue de participer à des activités communes des Nations Unies aux niveaux mondial, régional et national. Elle aligne ses activités sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, instrument stratégique central pour le travail au niveau national. En 2022, elle a signé de nouveaux plans-cadres avec cinq PMA, à savoir le Burundi, Sao Tomé-et-Principe, le Soudan du Sud, le Yémen et la Zambie.

20. L'ONUDI utilise l'approche de la coopération industrielle Sud-Sud et triangulaire comme une modalité importante de coopération technique. Actuellement, 28 projets de l'ONUDI dans des PMA appliquent cette approche.

II. Mesure à prendre par la Conférence

21. La Conférence est invitée à prendre note des informations figurant dans le présent document.

² Les pays bénéficiaires sont le Bangladesh, le Cambodge, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, Haïti, les Îles Salomon, Madagascar, le Mozambique, la République démocratique du Congo, la République-Unie de Tanzanie, le Sénégal et la Sierra Leone.

³ Cambodge, Éthiopie, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal et Zambie.

⁴ Afghanistan, Gambie, Guinée, Madagascar, Mauritanie et Myanmar.

⁵ Bénin, Burundi, Gambie, Guinée-Bissau, Niger, Ouganda, République démocratique du Congo, Sierra Leone et Soudan.